

Les accompagnements ordinaires à l'épreuve des vieillissements extraordinaires

Coordonné par

Dominique ARGOUD - Professeur en sciences de l'éducation, Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche sur les Transformations des pratiques Éducatives et des pratiques Sociales (LIRTES), Université Paris Créteil Val de Marne

Marion VILLEZ - Maître de conférences en sociologie, Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche sur les Transformations des pratiques Éducatives et des pratiques Sociales (LIRTES), Université Paris Créteil Val de Marne

n° 176, vol. 47 pour publication au printemps 2025

Date limite de soumission : 1^{er} mars 2024

En 2011, la revue *Gérontologie et société* publiait un numéro consacré aux « *vieillesse ordinaires* ». Geneviève Laroque justifiait ce choix en affirmant que « *la plupart des textes, articles, recherches sur la vieillesse s'intéressent d'abord à la vieillesse extraordinaire : la vieillesse fragilisée, malade, infirme, "dépendante"* » (p. 10). Or, disait-elle, la vieillesse est avant tout une vieillesse ordinaire qui ne se limite pas à la partie visible de l'iceberg que constitue la vieillesse de « *ceux qui sont aidés* » (p. 10).

Aujourd'hui, les sciences humaines et sociales questionnent la frontière entre vieillesse ordinaire et vieillesse extraordinaire. En particulier, en s'attachant à prendre en compte la diversité des parcours et des contextes de vie, l'approche sociologique a déplacé la focale d'analyse sur les processus du vieillir et a dévoilé combien ces derniers dessinaient une réalité complexe et plurielle (Caradec, Hummel, Mallon, 2014). Dans cette perspective, il n'est plus possible de définir une vieillesse ordinaire dans la mesure où chaque façon de vieillir apparaît comme le résultat d'un ensemble de facteurs définissant des vieillissements qui sont à chaque fois singuliers. C'est ce que la revue *Gérontologie et société* mettait déjà en travail en 1991 à travers le numéro « *Des vieillesse différentes* » (Paillat, 1991). Dans l'absolu, la vieillesse ne peut être qu'extraordinaire dans le sens où les configurations multiformes de l'avancée en âge définissent les contours d'un paysage éclaté empêchant d'identifier une quelconque « normalité » dans les processus du vieillir.

Les catégories habituelles pour appréhender la vieillesse sont donc de moins en moins opérantes et pertinentes, comme les catégories d'âge ou l'opposition entre « valides » et « dépendants ». Pourtant force est de constater qu'il existe bien des vieillissements qui sortent de l'ordinaire. Ce sont en réalité

des situations nouvelles auxquelles la société en général et les professionnels en particulier ont à faire face.

En premier lieu, l'extraordinaire – au sens de quelque chose qui sort de l'ordre commun – concerne des populations qui sont amenées à vieillir alors que, jusqu'alors, leur faible espérance de vie ne leur permettait pas d'atteindre un certain âge pour être considérées comme « vieilles » et/ou prises en charge dans le cadre des politiques publiques « Vieillesse ». À cet égard, les personnes handicapées ont sans doute constitué une des premières populations dont le vieillissement a interrogé les normes de seuils d'âge et les pratiques professionnelles (Delporte et Chamahian, 2019 ; Stiker, 2004). Il y a également des personnes dont le vieillissement n'est pas nouveau, mais qui sont restées invisibilisées par la société. Cette invisibilité pouvait résulter tant d'une non-volonté des pouvoirs publics de prendre en compte cette réalité sociale, que du souhait des personnes concernées elles-mêmes de se fondre dans l'anonymat que permet « l'ordinaire ».

Mais l'extraordinaire ne se résume pas qu'à l'émergence de « nouveaux » publics vieillissants. **Il concerne également des situations d'un genre nouveau qui sont encore aujourd'hui des impensés.** On peut citer par exemple les maladies sexuellement transmissibles auxquelles les gériatres ont parfois à faire face alors que ces dernières étaient traditionnellement associées à un public jeune. Ce sont aussi les soins médicaux ou paramédicaux qui doivent être prodigués au sein d'institutions qui n'ont pas été prévues à cet effet, comme les prisons ou les foyers pour travailleurs migrants. Plus globalement, des problématiques sanitaires, sociales, économiques peuvent affecter des populations avançant en âge, mettant ainsi à mal « l'ordre commun », c'est-à-dire les réponses ordinaires proposées par la société.

Les vieillissements extraordinaires impliquent donc des personnes ou des situations qui viennent bousculer des cadres jusqu'alors établis. Les normes sociales, tout comme les normes produites par les politiques publiques, sont de ce fait réinterrogées. En bousculant l'ordinaire, l'extraordinaire peut en effet faire évoluer les dispositifs publics et professionnels dont le fonctionnement ordinaire tend à être considéré comme moins pertinent. Mais cette sortie de l'ordinaire peut également résulter d'une volonté des communautés de personnes elles-mêmes de revendiquer une spécificité dans leur avancée en âge et donc dans les réponses attendues à leurs problématiques.

Dans un contexte de remise en cause – au moins sociologique – des processus de catégorisation de la vieillesse et de la structuration sectorielle de l'action publique, il est intéressant d'examiner la réalité du vieillissement de ces groupes de population qui peuvent être **des personnes atteintes de maladies psychiques, des personnes vivant en situation de grande précarité, des personnes en situation de handicap (physique, cognitif, sensoriel...), des personnes vivant en prison..., voire des personnes cumulant plusieurs caractéristiques jusque-là peu associées à l'idée de vieillissement.** La liste de ces publics s'avère potentiellement longue car, de plus en plus, du fait de leur avancée en âge, nombre d'entre eux questionnent tant les pratiques des professionnels de la gérontologie qui les considèrent comme de « nouveaux » publics, que celles des professionnels qui les accompagnent habituellement et qui s'interrogent sur les limites de leur action et des dispositifs existants. L'inédit peut également constituer un vecteur d'innovations pour insuffler de nouvelles expérimentations ou pratiques.

Une telle « visibilisation » de ces publics et problématiques est due à l'attention plus grande que portent les sociétés modernes à la singularité des parcours de vie. Mais dans ce numéro, nous voudrions étudier les tensions que « l'extraordinaire » engendre, ce qu'il vient bousculer. En effet, les pouvoirs publics, les professionnels et plus globalement les divers intervenants se trouvent parfois en difficultés pour apporter une réponse appropriée à cette nouvelle réalité qui introduit des discordances par rapport à l'ordre institutionnel et professionnel établi. Cette situation aboutit à ce

que certains publics ont le sentiment de ne jamais être au bon endroit pour bénéficier d'un accompagnement adapté, d'être dans un « entre-deux ».

Par conséquent, au-delà de l'irruption de ces « nouveaux » publics vieillissants, se pose la question de l'accompagnement, notamment professionnel, de la vieillesse extraordinaire. En ce sens, cela rejoint la définition qu'en donnait Geneviève Laroque en 2011 : il s'agit bien de populations dont les caractéristiques et la vulnérabilité nécessitent d'être aidées. Et cette nécessité croissante interpelle les différents acteurs quant à savoir s'il doit s'agir d'un accompagnement extraordinaire ou d'un accompagnement ordinaire ; autrement dit d'une action spécifique ou au contraire relevant du droit commun.

Deux axes pourraient être explorés par cet appel à articles dans l'objectif de mieux appréhender :

- **Le vieillissement extraordinaire** : En quoi est-il extraordinaire ? Au regard de quels cadres médical, politique, professionnel, institutionnel ? Les vieux et vieilles extraordinaires se vivent-ils/elles comme tel ? Quelles sont leurs expériences du vieillir ? Quels sont leurs espaces d'expression, voire de revendications ? Comment cette nouvelle réalité s'impose aux yeux des professionnels ? mais également aux yeux des publics âgés « ordinaires » ?
- **L'adaptation, ou la non-adaptation, des politiques publiques, du cadre institutionnel, et des pratiques d'accompagnement face aux vieillissements extraordinaires** : Comment les différents acteurs réagissent-ils face à cette réalité qui fut longtemps impensée ? Comment les seuils d'âge habituels de la vieillesse sont-ils remis en cause ? Comment les pratiques professionnelles sont-elles interpellées par l'émergence de nouveaux publics ou de nouvelles problématiques dans un contexte d'action publique encore largement sectorielle ?

L'appel invite à des contributions venant de disciplines plurielles (en sciences humaines et sociales ou non) et qui peuvent prendre la forme d'articles originaux, mais aussi de retours d'expérience ou de libre-propos. Le thème de ce numéro constitue un appel à ce que des initiatives et expérimentations soient présentées aux lecteurs.

Bibliographie indicative

Anchisi, A. et Amiotte-Suchet, L. (2020), Se lever pour Vigiles. Tenir le coup pour vieillir et mourir au monastère. *Gérontologie et société*, 42(163), 63-75. <https://doi.org/10.3917/g1.163.0063>

Aurore. (2016), *Les angles morts de la solidarité. Les enjeux du vieillissement*. Paris : synthèse du colloque du 13 octobre 2016. Repéré à : <https://www.aurore.asso.fr/documents/638>

Banens, M. (dir.) (2018). *Vieillir avec le VIH. Seniors séropositifs entre précarité, solitude et sérénité*. Paris : Éditions Pepper & L'Harmattan.

Caradec, V., Mallon, I. et Hummel, C. (dir.) (2014). Vieillesse et vieillissements. Regards sociologiques. Rennes : Presses universitaires de Rennes, coll. « Le sens social ». Repéré à : <https://books.openedition.org/pur/68351?lang=fr>

Chambon, N. (Coord.) (2019). Vivre le vieillissement. *Rhizome bulletin national santé et précarité*, 74, décembre. Repéré à : <https://orspere-samdarra.com/rhizome/rhizome-n74-vivre-le-vieillissement-decembre-2019/>

Delporte, M. (2018). *Vieillir avec des troubles psychiques : des difficultés croissantes, un manque de réponses adaptées*. Rapport CREAL Hauts-de-France-CREHPSY Hauts-de-France. Repéré à : <https://www.crehpsy-hdf.fr/fichs/16496.pdf>

Delporte, M. et Chamahian, A. (Coord.) (2019). *Le vieillissement des personnes en situation de handicap. Expériences inédites et plurielles*, 41(159), 226 p. Repéré à : <https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe-2019-2.htm>

Fédération des Acteurs de la Solidarité Ile-de-France (FAS Ile-de-France) (2017). *Précarité et vieillissement. Relevons ensemble le défi d'un accueil et d'un accompagnement dignes !* Actes de la journée régionale du 14 décembre 2017. Repéré à : <https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2021/01/Actes-journee-veillissement-precarite-FAS-IdF-14-decembre-2017.pdf>

Gallou, R. (2001). *Le vieillissement des personnes immigrées en France. Etat de la question*. Paris : CNAV.

Gallou, R. (2021). Les femmes âgées immigrées, une population oubliée des politiques publiques. *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, (73), 17-18. <https://doi.org/10.3917/cdsu.073.0017>

Laroque, G. (Coord.) (2011). Vieillesse ordinaires. *Gérontologie et société*, 34(138), 275 p. Repéré à : <https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe-2011-3.htm>

Paillat, P. (coord.) (1991). Des vieillesse différentes. *Gérontologie et société*, 14(56), 176 p. Repéré à : <https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe-1991-1.htm>

Stiker, H.-J. (Coord.) (2004). *Âges et handicaps*. *Gérontologie et société*, 27(110), 308 p. Repéré à : <https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe-2004-3.htm>

Touraut, C. (2019). *Vieillir en prison. Punition et compassion*. Paris : Champ social Éditions.

Wang, S. et Schwartz, B. (2016). Des personnes âgées d'origine chinoise à Belleville : Parcours migratoires, dynamiques familiales et participation à la vie de quartier. *Hommes & Migrations*, 1314, 103-112. <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.3693>

Rappel général – Soumission en français et en anglais

Les propositions attendues pourront provenir de toute discipline et de toute approche théorique. Les contributions étrangères ou dans une logique comparatiste sont les bienvenues. Les débats, controverses, ainsi que des contributions visant à rendre compte d'expérimentations réalisées et/ou à venir sont également attendus et pourront alimenter les rubriques « Perspectives et retours d'expériences » de la revue et quelques « Libre propos ».

Les contributions peuvent être soumises en français ou en anglais. Seuls les articles en français seront inclus dans la revue papier. Les articles en anglais figureront dans le sommaire et leurs résumés seront intégrés dans la version papier ; ils seront en accès en version électronique sur Cairn <https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe.htm>. La revue est également accessible sur le site Cairn International (<https://www.cairn-int.info/journal-gerontologie-et-societe.html>). Les auteurs anglophones seront invités à faire traduire en français leur article s'ils souhaitent leur publication dans la revue papier.

Calendrier et procédure de soumission

Les **propositions d'article complet, en français ou en anglais** (40 000 signes, espaces compris) **accompagnées d'un titre et d'un résumé** (250 mots maximum) sont attendues pour le **1 mars 2024**.

Le comité de rédaction informe les auteurs de l'acceptation ou du refus de la proposition pour entrer dans le processus éditorial dans l'une des trois rubriques de la revue (« Articles originaux », « Perspectives et retours d'expériences », « Libres propos »). Les soumissions dans les rubriques « Articles originaux » et « Perspectives et retours d'expériences » sont ensuite **expertisés en double aveugle par des relecteurs externes** ; les articles proposés en « Libre propos » sont évalués par le comité de rédaction.

Les soumissions d'articles doivent impérativement s'inscrire dans l'une des trois rubriques de la revue et **mentionner ce choix** en première page.

Pour plus d'informations sur les rubriques, le processus éditorial et les grilles d'évaluation, merci de se référer au [site de la revue](#).

Les soumissions sont à envoyer au plus tard le **1 mars 2024** à :

Cnavgerontologieetsociete@cnav.fr

Les consignes aux auteurs sont en pièce jointe ([ici](#)).

Toutes les informations sur le [processus éditorial](#), les grilles d'évaluation des articles, la [programmation éditoriale](#) sont disponibles sur le [site de la revue](#).

Coordinateurs du numéro : Dominique ARGOUD, Professeur en sciences de l'éducation, (argoud@u-pec.fr) et Marion VILLEZ, Maître de conférences en sociologie (marion.villez@u-pec.fr) - Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche sur les Transformations des pratiques Éducatives et des pratiques Sociales (LIRTES), Université Paris Créteil Val de Marne

Rédacteurs en chef : Ingrid VOLÉRY et Nicolas FOUREUR

Comité de rédaction : Frédéric BALARD ; Pascale BREUIL ; Catherine CALECA ; Arnaud CAMPÉON ; Christophe CAPUANO ; Aline CHAMAHIAN ; Aline CORVOL ; Olivier DUPONT ; Roméo FONTAINE ; Nicolas FOUREUR ; Fabrice GZIL ; Dominique KERN ; Anne MARCILHAC ; Sylvie MOISDON-CHATAIGNER ; Thibault MOULAERT ; Bertrand PAUGET ; Sophie PENNEC ; Bertrand QUENTIN ; Céline RACIN ; Alain ROZENKIER ; Anne-Bérénice SIMZAC ; Benoît VERDON ; Ingrid VOLÉRY.

Service de la coordination éditoriale : Hélène TROUVÉ et Valérie ZILLI

Pour d'informations

[Site de Gérontologie et société](#)

[Site de Cairn](#)